

Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM (RRAME)



Action 28 (hiver et printemps 2012)

essaim2003@videotron.ca

Site Web : www.mouvement-essaim.org

Blogue : <http://indexation.blog4ever.com/>

Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 14, numéro 2

Régimes de retraite des secteurs public et parapublic

Les retraités contribuent aux salaires des employés de l'État.

À nos élu(e)s,

Aux nouvelles télévisées et dans les journaux des dernières semaines, nous avons tous entendu que les retraités de la Brookfield ont perdu 40 % de leur régime de retraite.

Les retraités des secteurs public et parapublic ne sont pas surpris de cette situation parce que c'est ce qu'ils vivent depuis 1982. La différence entre le public et le privé est que nous la vivons petit à petit, « à **PETIT feu** » disions-nous dans notre dernier bulletin. Outre la baisse de 20-25 % de la valeur de notre rente, nous finançons allégrement les augmentations salariales des employés ce qui crée une insécurité financière chez les retraités. Quand cela s'arrêtera-t-il ?

Entre 2000 et 2014, avec l'accord des syndicats, le gouvernement du Québec se sera accordé 12 ans de baisses et de congés de cotisation et il refuse toujours de s'engager à réindexer les rentes de ses retraités pour les années de service de 1982 à 1999. Par cet exemple, les compagnies comprennent :

- qu'elles peuvent empocher le salaire différé de leurs employés,
- qu'elles peuvent vendre la compagnie sans prévoir de protection pour les régimes de retraite,
- qu'elles ont le droit de ne pas verser leur part dans les régimes de retraite,
- et elles savent que les employés ont peu de moyens pour récupérer leur investissement.

Notre bon gouvernement fait la sourde oreille aux revendications de ses retraités. Ce faisant, il met en danger ses retraités et les retraités des compagnies du privé. Pourtant, s'il rectifiait la situation dans les secteurs public et parapublic en réindexant les années de service de 1982 à 1999, cela aurait un effet positif sur les compagnies qui abusent du système.

Le gouvernement doit donner un signal clair qu'assez c'est assez. La protection des rentes de retraite est une priorité autant dans le secteur public que dans le secteur privé. Les investissements des retraités n'ont qu'une fin : les rentes de retraite.

Arlette Bouchard, présidente du RRAME

Économies du gouvernement découlant de la baisse de cotisation de 2000 à 2007								
	Nombre de participants	Cotisations versées	Taux de cotisation	Si la cotisation était restée à 7,95%	Part économisée par les participants, sans intérêts	Part économisée par le gouvernement annuellement, sans intérêts	Rendement	Part économisée par le gouvernement, avec intérêts
1999	423 570	661 958 714 \$	7,95%					
2000	437 132	531 837 009 \$	5,35%	790 299 854 \$	258 462 845 \$	258 462 845 \$	6,65%	
2001	450 000	530 007 706 \$	5,35%	787 581 544 \$	257 573 838 \$	257 573 838 \$	-4,95%	245 668 934,17 \$
2002	465 000	586 840 763 \$	5,35%	872 034 405 \$	285 193 642 \$	285 193 642 \$	-8,75%	456 792 296,76 \$
2003	470 000	660 740 948 \$	5,35%	981 848 698 \$	321 107 750 \$	321 107 750 \$	8,25%	806 162 692,61 \$
2004	480 000	666 494 595 \$	5,35%	990 398 510 \$	323 903 915 \$	323 903 915 \$	14,75%	1 293 955 267,24 \$
2005	485 000	849 183 442 \$	7,06%	956 233 479 \$	107 050 037 \$	107 050 037 \$	11,35%	1 776 873 284,27 \$
2006	485 000	860 824 077 \$	7,06%	969 341 560 \$	108 517 483 \$	108 517 483 \$	13,55%	2 139 393 770,23 \$
2007	495 000	975 079 570 \$	7,06%	1 098 000 366 \$	122 920 796 \$	122 920 796 \$	13,95%	2 563 504 135,22 \$
2008							-25,95%	1 898 274 812,13 \$
2009							11,04%	2 107 844 351,39 \$
2010							13,18%	2 385 658 236,91 \$

Une gestion qui fait du tort aux régimes de retraite

Quand le gouvernement propose des baisses de cotisation, il est facile de constater le tort que cette gestion fait à nos régimes de retraite. De 2000 à 2007, le fonds du RREGOP fut privé de 1,7 milliard d'entrées de cotisation. Si ces sommes avaient été investies aux taux de rendement que nous connaissons, nous aurions 2,4 milliards de plus en 2010 dans le fonds, et ce, malgré les trois années négatives.

Cette démonstration explique l'importance de maintenir les cotisations à nos régimes de retraite à un taux suffisant pour soutenir les fonds de retraite.

Les retraités paient pour les salariés.

Dans le fonds du RREGOP, **il y a l'avoir des retraités.**

Quand le gouvernement baisse les taux de cotisation, les salariés associent, avec raison, cette baisse à une augmentation salariale. Dans les faits, le gouvernement prend en partie l'avoir des retraités pour augmenter le salaire de ses employés. Il n'est pas normal que les retraités paient pour les salariés et que le gouvernement entrave la progression des fonds de retraite.